



## Compte-rendu sommaire de réunion du Conseil Municipal

**Séance du mardi 27 avril 2021, à 18 heures 30.**

Président : Monsieur Jean-Marie DURIEZ

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard VIEUBLED

Présents : Jean-Marie DURIEZ, Georges DEMANET, Carole MORTELECQ, Thierry JOURNEUX, Gérard VIEUBLED, Hervé BIGOURD, Patrick BOUTEILLER, Isabelle CATHERIN, Philippe HENNEQUIN, Nathalie ANCELIN et Pascal PETITBON.

Absents : Sandra MARIE-PERRINE, Majda LECUELLE et Sandrine HEUDE, représentées respectivement par Nathalie ANCELIN, Isabelle CATHERIN et Georges DEMANET, excusées, ainsi que David GRANDGIRARD.

*Signature*

L'Assemblée a adopté en préambule le Procès-verbal de la précédente réunion du Conseil Municipal en date du 30 mars 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés (hormis le pont 5) :

1. a mis en place la prise en charge des frais de garde et d'assistance des élus municipaux et décidé des justificatifs à produire ;
2. a donné acte de la poursuite du dispositif inscrit dans le contrat « Enfance et Jeunesse » passé entre les Communes de SAINT MARTIN LE NCEUD et AUX MARAIS, et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise, permettant la mise en place d'un accueil de loisirs pour mineurs durant la période estivale jusqu'en 2022 ;

3. a adopté le règlement du service de restauration scolaire et de garderie communale qui entrera en application à la rentrée 2021 ;
4. a désigné les représentants de la Commune tendant à constituer une Commission pour mener une réflexion en concertation avec la Commune de AUX MARAIS sur l'aménagement du cimetière en indivision ;
5. a approuvé le choix des entreprises retenues pour les travaux d'extension de l'école maternelle (dortoir + classe) - par 11 voix POUR, 1 voix CONTRE [Philippe HENNEQUIN] et 2 Abstentions [Sandra MARIE-PERRINE et Nathalie ANCELIN] - et autorisé en conséquence le Maire à signer les marchés.

La séance a été levée à 20 heures 15

*Pour affichage, le 28 avril 2021*

